

LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE

07-2024-10-03-00004 du 3 octobre 2024

Les niveaux de restriction

- ALERTE** pour toutes les ressources des bassins du Doux et de l'Eyrieux, y compris l'Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges* et les prélèvements domestiques effectués dans le Rhône.

Ressources en eau concernées

- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents, sauf Eyrieux aval*
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, retenues collinaires à remplissage uniquement pluvial et avec déconnexion estivale

*Cas particulier de la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges :
destockage destiné **UNIQUEMENT A UN USAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET NON AUX PARTICULIERS**

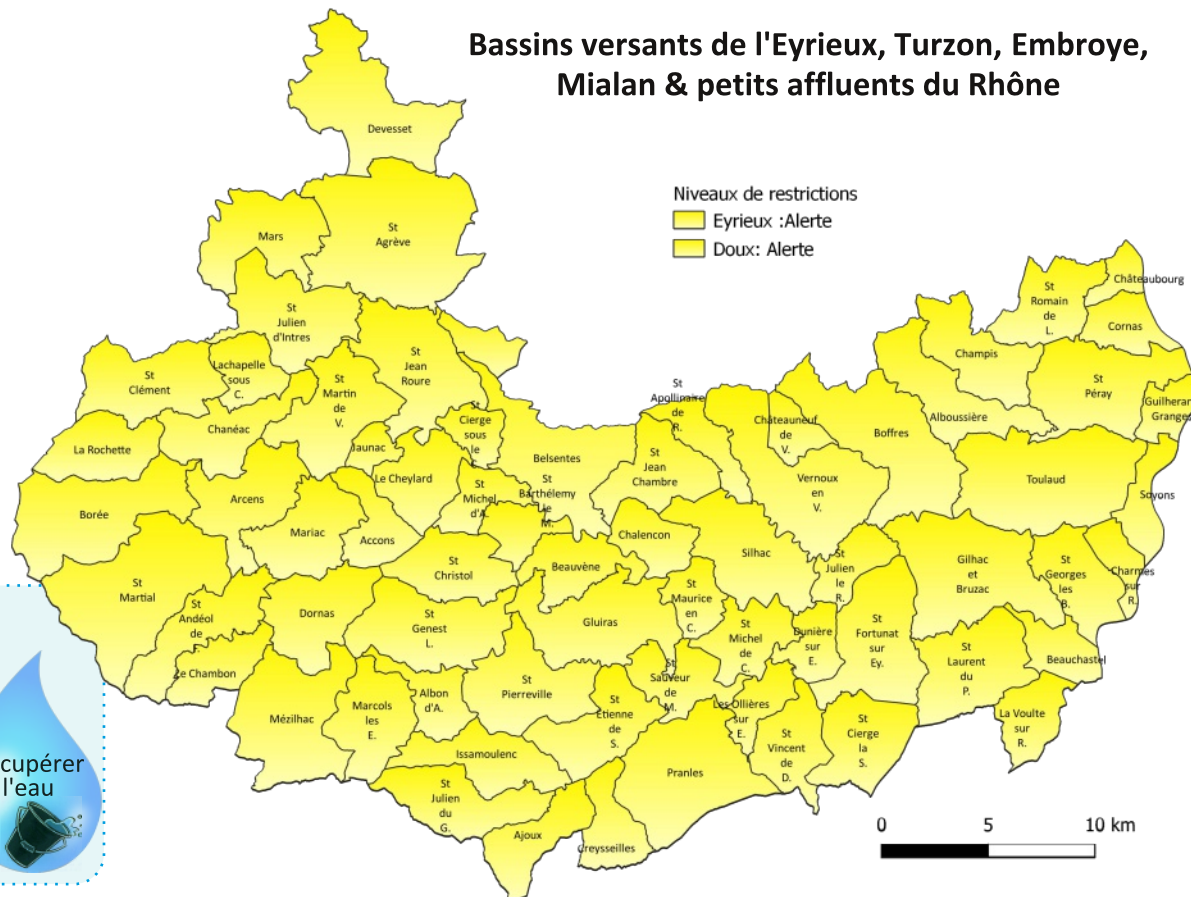


LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR pour les particuliers, les collectivités & ASA à usages domestiques :

| Usages | ALERTE |
|---|---|
| Prélèvement direct en rivière, quel que soit l'usage | Autorisé |
| Pelouses, ronds-points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément | Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis |
| Jardins potagers | Autorisé entre 18h & 11h |
| Espaces sportifs | Autorisé de 18h à 11h |
| Piscines privées > 1 m ³ , y compris les SPA | INTERDIT sauf 1 ^{er} remplissage des piscines neuves dont le chantier a débuté avant les 1 ^{ères} restrictions. Remise à niveau autorisé de 20h à 9h |
| Piscines publiques ou privées à usage collectif | Autorisé |
| Jeux d'eau | INTERDIT sauf si eau recyclée ou pour des raisons de santé publique |
| Lavage des voiries, trottoirs, façades, toitures... | INTERDIT sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise professionnelle |
| Lavage des voitures | INTERDIT à domicile sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau |
| Canaux (agrément, moulin), plans d'eau, béalières... | INTERDIT s'il n'y a pas de règlement d'eau approuvé par le préfet |
| Fontaines publiques à circuit ouvert | INTERDIT |
| Station d'épuration | Si dépassement des normes autorisées, le signaler à la police de l'eau |

Bassins versants de l'Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan & petits affluents du Rhône

Niveaux de restrictions
Eyrieux : Alerte
Doux : Alerte



ADOPTER LES BONS GESTES

